

Biophytis prévoit de prendre les mesures appropriées après avoir reçu l'avis de carence du Nasdaq

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 12 janvier 2023 – 8h00 - Biophytis SA (Nasdaq CM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19, a reçu un avis d'insuffisance du Nasdaq Stock Market, Inc. (« NASDAQ ») indiquant que la Société n'a pas déposé ses informations financières pour la période de six mois close le 30 juin 2022 sur un formulaire 6-K (le "Dépôt") et que, par conséquent, la Société ne se conforme plus à la cotation du NASDAQ règles d'inscription continue énoncées dans la règle d'inscription 5250 (c) (2).

Le NASDAQ a informé la Société qu'elle dispose de 60 jours calendaires ou jusqu'au 6 mars 2023 pour soumettre un plan (le « Plan ») aussi définitif que possible afin de retrouver la conformité avec les exigences d'inscription continue du NASDAQ. Si le NASDAQ accepte le Plan de la Société pour retrouver la conformité à cet égard, le NASDAQ peut accorder une exception allant jusqu'à 180 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt prescrite ou jusqu'au 28 juin 2023 pour redevenir conforme.

Pour déterminer s'il convient d'accepter le plan de la société, le NASDAQ prendra en compte la probabilité que le dépôt et tout dépôt périodique ultérieur puissent être effectués dans la période de 180 jours, l'historique de conformité de la société, les raisons du dépôt tardif, d'autres événements d'entreprise qui pourraient survenir au cours de la période d'examen du NASDAQ, la situation financière globale de la Société et ses divulgations publiques.

La Société travaille actuellement sur le plan visant à rétablir la conformité à l'égard de la règle d'inscription 5250(c)(2) afin de répondre aux exigences de maintien de l'inscription sur le NASDAQ Capital Market. Elle a l'intention de soumettre ce plan au NASDAQ dès que possible avant le 6 mars 2023.

* * * *

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liée au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19. Sarconeos (BIO101), notre principal candidat médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale, qui a achevé son étude clinique de Phase 2 aux États-Unis et en Europe (SARA-INT) dans le traitement de la sarcopénie. Il est également étudié dans le cadre d'une étude clinique de Phase 2/3 (COVA) en deux parties pour le traitement des manifestations respiratoires graves de la COVID-

Communiqué de presse

19 en Europe, en Amérique latine et aux États- Unis. Une formule pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts aux Etats-Unis. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker: ALBPS -ISIN : FR0012816825) (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825), et les ADS sont cotés sur le Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS – ISIN: US09076G1040).

Pour plus d'informations : www.biophytis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "planifie", "estime", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le calendrier prévu par Biophytis pour son analyse intermédiaire de la Partie 1 et la publication des résultats complets de l'étude. Ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il n'y a aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, lesquels sont soumis à divers risques et incertitudes, notamment les retards dans le recrutement ou la rétention des patients, les interruptions dans l'approvisionnement ou la chaîne d'approvisionnement, la capacité de Biophytis à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, les retards liés à COVID-19 et l'impact de la pandémie actuelle sur les essais cliniques de la Société. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques non encore connus de Biophytis ou considérés comme non significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la Société doit faire face" du rapport semestriel 2021 de la Société et la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires qui seront déposés respectivement auprès de l'AMF et de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Philippe Rousseau, CFO

Investors@biophytis.com

Contacts médias

[Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr](mailto:antoine.denry@taddeo.fr) – +33 6 18 07 83 27

[Agathe Boggio : agathe.boggio@taddeo.fr](mailto:agathe.boggio@taddeo.fr) – +33 7 62 77 69 42